

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidatures doivent être adressés **au plus tard le 3 octobre 2022** par lettre recommandée ou par remise d'un écrit contre accusé de réception à l'attention de M. FRANSOLET, Bourgmestre, Rue de la Fagne 46, 4845 JALHAY.

Les dossiers de candidatures doivent **obligatoirement** comporter les documents suivants :

- votre lettre de motivation ;
- votre curriculum vitae ;
- votre(vos) copie(s) de diplôme(s) ;
- votre extrait du casier judiciaire – Modèle 1 daté de moins de trois mois ;
- une copie recto-verso de la carte d'identité ;
- pour les candidats concernés par la mobilité, un document attestant de leur nomination à titre définitif comme Directeur financier par le pouvoir local concerné ou comme Receveur régional.

Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction générale, - directiongenerale@jalhay.be ou au service du personnel - service.personnel@jalhay.be